

## Conservation pour les responsables des prises de décisions: décisions pour les conservacionistes.

Les responsables des prises de décisions vivent dans le monde sans pitié de la *realpolitik* — un monde où la politique ne repose pas sur des idéaux, et où les choix ne sont pas limités par le possible, mais par la pratique.

Les conservacionistes devraient se souvenir d'une chose: trop souvent, ils ne se préoccupent que des questions de détail, comme s'ils souffraient d'agoraphobie politique. Et trop souvent, lorsqu'ils s'aventurent dans les espaces découverts de la politique, ils s'abritent sous le manteau de la rhétorique, ne tenant pas suffisamment compte des nombreuses pressions, nationales et internationales, avec lesquelles les gouvernements doivent compter.

Dans ce cas, l'utilité des conservacionistes pour ces mêmes pays qui pourraient bénéficier le plus de leur savoir et de leur opinion, s'en trouve diminuée. Les nations sous-équipées des tropiques ne sont pas (pour le moment) dans la situation peu enviable de la plupart des pays industrialisés dont l'avenir est obstrué par l'appauvrissement de leurs cultures et de leurs environnements. Au contraire, leur développement peut encore se faire à partir d'un éventail d'options assez large, encore que celui-ci diminue rapidement du fait que les organisations commerciales, les organismes internationaux, et les gouvernements des pays industriels, considèrent souvent avec les motifs les plus louables (mais pas toujours), l'industrialisation style USA comme le plus souhaitable des objectifs de développement.

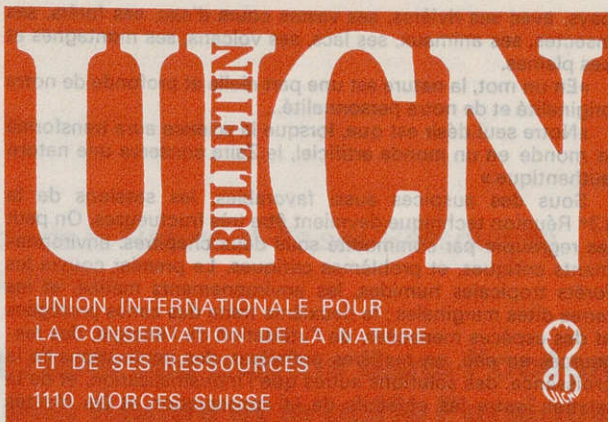
Il est urgent d'adopter des attitudes différentes. De nombreuses nations sous-équipées préféreraient se développer selon des méthodes qui respectent les valeurs de leurs populations et leur patrimoine riche en paysages et en habitats. Les conservacionistes sont très bien placés pour les y aider. Mais ils ne pourront le faire à moins de formuler leurs conseils de telle manière qu'ils soient utiles aux responsables des décisions, tenant compte des pressions avec lesquelles ceux-ci doivent compter dans leur tâche.

L'UICN peut à juste titre prétendre avoir ouvert la voie dans ce domaine, en jetant les bases d'un tel service, à commencer par la publication de *Ecological Principles for Economic Development* de Ray Dasmann, John Milton et Peter Freeman, suivi des directives écologiques pour le développement des régions de forêts tropicales, ainsi que des directives pour la mise en valeur des îles. De plus, la Réunion sur le développement des ressources naturelles du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest qui aura lieu à Persépolis, en Iran, du 24 au 30 mai, doit aboutir à la préparation de directives concernant le développement des zones arides. Si l'on en juge par le succès de la Réunion régionale sur les parcs et réserves marines dans l'océan Indien septentrional (qui a eu lieu à Téhéran du 6 au 10 mars), les directives pour la planification et le management des parcs et réserves marines seront l'un des principaux résultats de la Conférence internationale sur les parcs et réserves marines qui se tiendra à Tokyo du 12 au 14 mai. Il y a en outre lieu de se souvenir que la Réunion centre-américaine sur le management des ressources naturelles et culturelles, qui s'est tenue en décembre dernier à San José au Costa Rica, était spécialement destinée aux responsables des prises de décisions d'un certain nombre de départements gouvernementaux, et que c'est en grande partie ce qui a fait son succès.

Les directives présentaient aux responsables des prises de décisions, des méthodes clairement énoncées et bien étayées, pour assurer une utilisation judicieuse d'une région donnée — une forêt tropicale, par exemple — de sorte que les politiques et programmes n'entraînent pas une exploitation destructive, mais un développement durable. A cet égard, les directives sont des instruments importants de ce qu'on pourrait appeler «la nouvelle conservation créative», en opposition avec l'ancienne conception restrictive.

Etant donné le rôle de pionnier que l'UICN joue dans ce domaine fort intéressant, il n'en est que plus approprié que le thème de la 12<sup>e</sup> Assemblée générale et de la 13<sup>e</sup> Réunion technique soit «la conservation pour les responsables des prises de décisions».

Outre le choix du thème, il est également approprié que l'Assemblée générale ait lieu au Zaïre. Le Président du Zaïre lui-même, le Général Mobutu-Sese-Seko, est un conservacioniste reconnu et un interprète averti du développement fondé sur de solides bases écologiques. Il a proclamé avec une force



NOUVELLE SÉRIE Vol. 6, No 5

MAI 1975

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

et une clarté peu communes, la fierté que la République zairoise tire de son remarquable patrimoine naturel, et sa détermination de faire de sa protection un objectif national essentiel:

«Nous avons certains avantages à être sous-équipés. Nous devons être fiers de n'avoir jamais commis les erreurs que regrettent certains pays considérés comme pleinement développés.

» Nous ne regrettons pas de ne pouvoir faire visiter d'antiques cathédrales ou de vieux monuments à nos hôtes: le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres est la beauté naturelle de notre

(Suite en page 18)

## La convention sur le commerce des espèces menacées entre en vigueur

L'Uruguay ayant déposé le 2 avril dernier son instrument de ratification de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction auprès du gouvernement helvétique, la convention entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1975.

L'Uruguay était le troisième Etat d'Amérique Latine à ratifier la convention, et le 10<sup>e</sup> à ratifier ou adhérer. L'Equateur et le Chili étaient les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Etats à déposer leur instrument de ratification à Berne. Par la suite, le 10 avril, la ratification du Canada était déposée; c'était la 11<sup>e</sup> adhésion. Les autres Etats adhérents sont Chypre, le Nigéria, la Suède, la Suisse, la Tunisie, les Emirats arabes unis, et les Etats-Unis.

L'entrée en vigueur de la convention sera une étape importante vers l'arrêt des dévastations qui frappent les communautés animales et végétales. Cependant, pour le moment, seuls, 11 pays se sont engagés; l'UICN considère comme essentiel que tous les gouvernements adhèrent au plus tôt, de sorte qu'il ne reste aucune échappatoire qui pourrait être dangereusement exploitée au détriment des animaux et des plantes menacés. A cet égard, il est particulièrement important que les pays de la Communauté Economique Européenne agissent rapidement.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), qui a charge de l'administration de la convention, a désigné l'UICN pour en assumer le secrétariat.

La convention, pour laquelle un travail préparatoire considérable a été réalisé par l'UICN, avait reçu sa forme définitive il y a deux ans au cours d'une conférence réunissant 80 nations, dont 58 avaient signé en indiquant leur intention d'adhérer après recours aux procédures intérieures.

Aux termes de la convention, un système de permis réglementera le commerce international de la faune et de la flore sauvages. Plus de 370 espèces menacées seront soumises à un contrôle particulièrement strict, aucun spécimen vivant ou mort, entier ou en fragments ne pouvant être déplacé, à moins que les Etats exportateurs et importateurs n'aient certifié que le transfert ne se fait pas au détriment de la survie de l'espèce, que le spécimen n'a été pris ni en contrevenant à la loi, ni à des fins commerciales. Le léopard, le jaguar, le guépard, la plupart des félins tachetés, le tigre, le gorille, l'orang-outang, et cinq grandes baleines, sont ainsi protégés.

La seconde liste indique les espèces vulnérables pour lesquelles un certificat est requis des Etats exportateurs.

pays, avec ses rivières, ses vastes cours d'eau, ses forêts, ses insectes, ses animaux, ses lacs, ses volcans, ses montagnes et ses plaines.

» En un mot, la nature est une part réelle et profonde de notre originalité et de notre personnalité...

» Notre seul désir est que, lorsque la science aura transformé le monde en un monde artificiel, le Zaïre conserve une nature authentique.»

Sous des auspices aussi favorables, les sessions de la 13<sup>e</sup> Réunion technique devraient être très fructueuses. On peut les regrouper par commodité sous deux chapitres: environnements critiques, et problèmes critiques. Le premier couvre les forêts tropicales humides, les environnements marins, et les terres dites marginales; le deuxième traite des zones protégées et des espèces menacées, de l'utilisation de l'énergie, des ressources en eau, en matières premières, des implications de la croissance, des solutions autres que l'industrialisation, et de la relation entre les objectifs de la conservation et les réalités politico-économiques.

Des penseurs parmi les plus versés dans ces questions viendront au Zaïre pour exposer leurs idées. Celles-ci et les discussions qui s'ensuivront devraient jeter les bases des politiques de développement qui feront un usage avisé et durable de tous les types d'environnements, et seront respectueuses des besoins des différentes cultures, tout en étant applicables immédiatement dans la pratique par les responsables des prises de décisions.

C'est peut-être un but ambitieux, mais les conservationnistes du monde entier se doivent d'essayer de l'atteindre — et qu'ils doivent atteindre s'ils veulent que les vœux qu'ils forment pour une éthique de la conservation, se transforment en une réalité politico-économique plus humaine que celle qui prévaut actuellement.

Peut-être vaut-il la peine de passer brièvement en revue deux des problèmes parmi les plus épineux qui se posent à nous. Une bonne définition du développement durable pourrait être «le développement dont les avantages à court terme dépassent largement les coûts à long terme». Bien sûr, c'est dans la nature des gouvernements d'apprécier l'immédiateté d'un avantage à un tel point, et de faire si peu de cas des coûts futurs, qu'ils finissent par considérer tout développement comme «durable». Ceci souligne le fait que les conservationnistes mettent l'accent sur les avantages à long terme, tandis que les hommes politiques et les gouvernements — de même que le commun des mortels — préfèrent les avantages à court terme.

L'un de nos objectifs premiers doit donc être de concilier les deux. Le besoin s'en fait particulièrement sentir dans le cas des forêts tropicales humides, qui sont une ressource qui présente bien des paradoxes. Les écologistes expliquent que, bien que leur luxuriance donne l'impression de richesse, elles sont généralement pauvres (du moins, leurs sols le sont-ils) — et d'ajouter que si dans ce sens elles sont pauvres, elles sont néanmoins riches: par leur diversité génétique, par exemple. Les régions qui sont conservées pour leur diversité génétique devraient être protégées de l'abattage d'arbres, de l'agriculture, du pâturage, bref, de la plupart des activités susceptibles d'avoir un intérêt économique. Pourtant, même quand une partie de cette précieuse diversité génétique est finalement utilisée, comme matériel de départ de nouveaux produits, elle ne rapportera pas forcément en échange un intérêt économique pour le pays d'où elle provient. Ainsi, un médicament dérivé d'une plante de la forêt sera probablement fabriqué dans un pays industriel. Comment résoudre ce problème?

Les conservationnistes reconnaissent le peu d'homogénéité du qualificatif «marginal» appliqué aux terres arides et semi-arides, aux régions montagneuses, et aux moins cultivables des sols forestiers, qui, tous, sont marginaux pour certaines techniques et certains systèmes économiques, mais pas pour tous. En général, on les considère comme marginaux quand ils posent des problèmes particuliers à la technologie industrielle et à l'économie de marché, en dépit du fait que bien des populations locales sont capables d'en tirer parti de façon très efficace, le font depuis des générations, et dans certaines circonstances pourraient continuer de la sorte indéfiniment (pour des raisons purement pratiques).

Cependant, des pressions nouvelles — augmentation de la population, influence de la technologie moderne, demande des marchés urbains, etc., sont en train de menacer l'équilibre existant entre l'homme et la terre, quand celui-ci n'a pas déjà disparu. Dans de telles circonstances, la tentation d'activer le développement peut être forte pour les gouvernements, et transformer ces terres en terres vraiment marginales; la tentation sera pratiquement irrésistible si, en plus, ils sont encouragés par les organismes de développement. Quelles autres solutions précises les conservationnistes proposent-ils, qui permettraient à la fois de conserver la terre, et de répondre aux aspirations des populations?

Il ne convient pas de répondre ici à ces questions. Celles-ci servent plutôt à faire valoir aux conservationnistes la nécessité de se pencher sur des problèmes qu'auparavant ils considéraient peut-être comme en dehors de leur sphère d'intérêts.

L'un des principaux buts de l'UICN et de ses membres est la conservation d'espèces menacées et d'un système intégré d'habitats représentatifs. Il fut un temps où cela pouvait paraître suffisant; il est évident aujourd'hui que ce n'est pas le cas. Pour atteindre cet objectif, nous devons au préalable nous en fixer un autre: l'utilisation sage de tout ce qui constitue notre patrimoine. Ainsi, nous sommes inéluctablement attirés dans le domaine du développement, non seulement au niveau à peu près confortable de la philosophie, mais aussi sur le plan mouvementé et difficile des décisions quotidiennes.

A Rome, à la conférence de l'ONU sur l'alimentation, où les décisions touchaient de nombreux habitats vulnérables, la voix des conservationnistes était faible, et ils se sont trouvés incapables de parler le langage des agronomes, des économistes, et des spécialistes des questions d'alimentation qu'il fallait persuader. La raison résidait en partie dans la confusion entre «parler leur langage» et «transmettre leur message». En partie, elle était que les conservationnistes ne se sont pas pleinement rendu compte que pour être efficaces, ils doivent être créatifs, et s'engager dans le détail de la planification du développement et de l'économie.

C'est le combat qui s'offre aux conservationnistes, et les «réunions du Zaïre leur donnent la chance de le gagner. Là, dans ce pays qui fait preuve d'une rare connaissance du prix de la conservation, nous avons une chance sans pareille de décider précisément comment les conservationnistes peuvent influencer et aider les responsables des prises de décisions, et démontrer que la conservation a vraiment une valeur inestimable.

Robert Allen.

## Note sur l'Assemblée générale

Les informations suivantes, relatives à la 12<sup>e</sup> Assemblée générale, sont adressées par la poste à tous les membres de l'UICN. Elles sont reproduites ici pour ceux qui lisent le Bulletin mais ne peuvent pas recevoir rapidement des informations par la poste, par l'intermédiaire des membres.

### 12<sup>e</sup> Assemblée générale et 13<sup>e</sup> Réunion technique Kinshasa, Zaïre, 7-19 septembre 1975

#### Présence

Le programme prévu pour les réunions du Zaïre met en lumière les principaux problèmes que la conservation rencontre aujourd'hui, et se tourne vers l'avenir. Le thème «Conservation de la nature et responsables des prises de décisions» a été choisi pour souligner le rôle vital que la conservation jouera dans la progression des pays en voie de développement.

Le Conseil exécutif espère que les membres de l'UICN seront bien représentés aux réunions du Zaïre, et qu'il en résultera d'importantes décisions pour l'avenir de la conservation, en particulier en Afrique, mais également partout ailleurs dans le monde. Il est à espérer qu'un effort spécial sera fait par les organisations membres en vue de faire connaître à leurs membres la tenue des réunions, et les convier à y participer.

#### Lieu de réunion

Le Zaïre a fait de la conservation un élément essentiel de ses buts et objectifs nationaux; près de 15% de son territoire est constitué en parcs nationaux et réserves. Le Président Mobutu-Sese-Seko a fait appel à la nation pour qu'elle préserve son remarquable patrimoine naturel, et a entrepris de faire du Zaïre un refuge de nature exempte des dégradations dont l'environnement souffert partout ailleurs dans le monde.

Kinshasa est une ville moderne, aux larges avenues bordées d'arbres. L'ordre et la loi y règnent.

Les réunions auront lieu dans le domaine présidentiel de N'Sele, dans un complexe remarquable situé à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport, et relié à Kinshasa par une autoroute. Il comporte un centre de conférences moderne disposant de toutes les installations nécessaires à la tenue des réunions de l'UICN. Le centre accueille régulièrement des conférences zairoises, ainsi qu'un certain nombre de réunions internationales. Il comprend un restaurant, une cafétéria et une piscine, et fait face au fleuve Zaïre.

Septembre est un mois sec et la température y est agréable.

## Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources 1110 Morges, Suisse

# Réunion régionale sur les parcs et réserves marins dans l'océan Indien septentrional, y compris la mer Rouge et le golfe Persique

Téhéran, Iran, 6—10 mars 1975

Au cours de ces dernières années, les nations sont devenues de plus en plus conscientes de la nécessité urgente de conserver des écosystèmes marins importants et représentatifs dans des systèmes régionaux et nationaux de parcs et de réserves.

Pour donner suite à cet objectif important, un certain nombre de conférences internationales ont été convoquées afin de mettre au point des critères, et de préparer des directives et des objectifs.

Pour la partie septentrionale de l'océan Indien, le gouvernement impérial d'Iran et l'UICN ont convoqué une réunion régionale à Téhéran, du 6 au 10 mars 1975, avec l'assistance du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et du Fonds mondial pour la Nature; la réunion était copatronnée par l'UNESCO. Des délégués représentant dix Etats ont participé à la réunion, et se sont accordés sur les principes et recommandations générales suivantes:

## Principes adoptés

### I. VALEUR DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

Les ressources vivantes renouvelables des régions marines et côtières comptent parmi les plus précieuses des ressources nationales durables. La productivité des mers peu profondes est la mieux connue. Ces raisons justifient que l'on accorde la priorité à leur perpétuation et éventuellement à leur restauration.

### II. CONSÉQUENCES SUR LES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES

Le désir d'un profit immédiat auquel s'ajoute le peu d'attention accordé aux répercussions sur l'écologie, ont entraîné un grave épuisement, à grande échelle, des ressources côtières et marines. Il est de plus en plus évident que la productivité marine décroît tandis que, parallèlement, l'exploitation des côtes et la pollution marine s'accroissent rapidement et de façon inversement proportionnelle. Les régions côtières comptent parmi les plus peuplées de la terre; elles reçoivent donc le gros des dommages causés par l'homme: pollution, dragage, barrage, modification des bassins hydrographiques, ensablement, dégradation des estuaires et des récifs coralliens, exploitation des côtes pour l'industrie, les loisirs, le rejet de déchets, et le tourisme. La pollution en haute mer augmente rapidement, en particulier du fait de la décharge de déchets et du déversement de mazout, et constitue une menace sérieuse pour la productivité marine, et rend indispensables la surveillance et l'atténuation de tels effets.

### III. NATURE DES SYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS

Les côtes constituent des zones de transition entre la terre et la mer; elles ne divisent donc pas les systèmes marins et terrestres, mais les unissent. Le caractère des systèmes marins côtiers

provient donc essentiellement des bassins hydrographiques. De plus, les systèmes marins sont très vastes, et leurs éléments vivants sont très mobiles. Les processus biogéomorphologiques relatifs aux rivages sont parmi les plus dynamiques que l'on connaisse; ainsi, les tentatives de stabilisation des plages s'avèrent bien souvent vaines et coûteuses. L'altération des bassins hydrographiques par suite du pâturage excessif, du barrage et de l'abattage de forêts, peut modifier les systèmes côtiers du fait de modifications survenant dans la limpidité de l'eau, les échanges nutritifs et l'ensablement.

La compréhension de ces effets est essentielle pour le management côtier et marin.

## IV. PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

Les côtes et les eaux proches du rivage peuvent être divisées en trois catégories:

1. zones critiques devant être préservées afin de maintenir la productivité de eaux marines;
2. zones de conservation où la mise en valeur n'en est pas encore à un stade très avancé et peut être poursuivie en accord avec des directives écologiques, ou bien zones où la restauration est possible;
3. zones moins critiques dont la mise en valeur en est déjà à un stade très avancé, ou pour lesquelles la productivité n'est pas aussi essentielle.

Pour ces trois types de zones, il est important de maintenir un haut niveau de qualité de l'eau. La mise en valeur n'est pas condamnable en elle-même, mais elle a habituellement des conséquences néfastes quand elle n'est pas précédée par une appréciation correcte des conditions de l'environnement. Les parcs et réserves marins font partie intégrante de la planification régionale terrestre et marine, et sont des exemples appréciables pour des mises en valeur ultérieures des côtes.

## V. RÔLES DES RÉSERVES ET PARCS

Les réserves et les parcs peuvent être considérés comme des instruments ayant de nombreux rôles à jouer, notamment:

1. conserver et gérer des échantillons représentatifs des habitats et des écosystèmes marins;
2. protéger les espèces et les habitats menacés;
3. conserver et gérer de vastes aires de reproduction d'espèces importantes sur le plan économique;
4. préserver les éléments ayant un intérêt esthétique pour les générations présentes et futures;
5. protéger les sites d'intérêt archéologique, historique ou culturel;
6. être des sites d'interprétation des zones marines aux fins du tourisme, de la détente et de l'éducation du grand public;
7. être des lieux d'éducation et de formation des directeurs de réserves;
8. être des sites d'interprétation pour les stations de recherche dans lesquelles on étudie les processus se déroulant dans les écosystèmes marins;

9. être des sites de surveillance continue des répercussions sur l'environnement des mises en valeur réalisées par l'homme, ainsi que les diverses perturbations qu'elles entraînent.

Les réserves ne vont pas à l'encontre de l'utilisation que fait l'homme de la nature, mais doivent être considérées comme allant de pair avec elle; le maximum de compatibilité entre l'homme et la nature doit être recherché et obtenu.

## VI. IMPORTANCE DES SYSTÈMES DE RÉSERVES OU DE PARCS

Les écosystèmes marins sont vastes, et le plus souvent internationaux. Il est ordinairement impossible d'incorporer des écosystèmes dans des réserves uniques. C'est pourquoi il faut ici mettre l'accent sur la nécessité de systèmes dont la portée serait à la fois nationale et régionale. Les habitats reflètent les processus se déroulant dans les écosystèmes, de sorte que leur diversité devrait être représentée *in toto* dans le système même, afin de pouvoir suivre et surveiller les activités de l'homme, et afin de préserver la diversité des habitats ainsi que le matériel génétique dans l'écosystème tout entier.

## VII. CONNAISSANCE DES SYSTÈMES MARINS

Une étude plus approfondie est essentielle pour une bonne compréhension des écosystèmes marins. La compréhension fondamentale des traits essentiels des systèmes marins et côtiers implique des études à long terme, mais la création de réserves et de parcs ne peut pas attendre les résultats de ces études. Il ressortira d'une telle étude une meilleure compréhension des ressources alimentaires et énergétiques, des processus se déroulant sur les rivages, du développement côtier, et des possibilités de restauration. Il faut en outre se garder du concept fallacieux de « capacité d'assimilation » des eaux qui reçoivent des effluents, des questions de spécificité des sites, et se tourner vers une gestion convenable des côtes et des mers.

## Recommandations générales

### 1. PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES ANALOGUES EN TANT QU'ÉLÉMENTS INTÉGRANTES DE LA MISE EN VALEUR RÉGIONALE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES

**Considérant** l'intérêt écologique et économique des bandes côtières en tant que zones de transition entre des écosystèmes terrestres et marins à action réciproque, comprenant un large éventail de ressources naturelles renouvelables hautement productives telles qu'estuaires, mangroves, herbiers marins, récifs coralliens, et essentielles comme zones de frai et d'éclosion des œufs de poissons, et pour les invertébrés qui au stade adulte sont la base de pêcheries importantes du point de vue commercial, et du fait qu'elles sont à la base de l'existence de nombreux autres animaux marins importants en tant que source de protéines;

**Consciente** des particularités physiques uniques de la zone côtière qui font d'elle un point de convergence pour le peuplement et l'activité économique, et des activités variées sur des régions côtières souvent surchargées qui tendent à aller à l'encontre les unes des autres, mais qui ont aussi des actions réciproques, et parfois même une influence négative sur un environnement extrêmement complexe et fragile;

**Rappelant** la résolution 1802 (LV) du Conseil économique et social des Nations Unies, qui souligne l'importance d'une approche interdisciplinaire de l'étude des problèmes de la mise en valeur des régions côtières, ce qui implique la prise en considération de l'importance de l'écologie;

**Convaincue** de ce que les activités de mise en valeur doivent être entreprises conformément aux principes écologiques reconnus afin que les peuples des pays concernés en retirent le maximum d'avantages à court et à long terme;

**Reconnaissant** l'utilité d'un réseau de parcs nationaux et de réserves naturelles comme échantillons d'écosystèmes naturels, de biomes, et d'habitats destinés à être surveillés et à servir de terme de comparaison pour les régions influencées, altérées ou détruites par les activités humaines;

**Rappelant** le projet No 8 du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère, consacré à la promotion de la conservation des zones naturelles et de leurs ressources génétiques grâce à la création d'une série coordonnée de réserves de la biosphère;

### La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,

#### Recommande aux gouvernements de la région et aux organismes concernés:

1. que dans tout projet de mise en valeur régionale ou nationale des régions côtières ou marines, des études pour identifier les écosystèmes caractéristiques, les biomes et habitats de la région, soient entreprises avant de décider de la forme d'utilisation des terres et de la mer;
2. que les systèmes régionaux et nationaux de parcs nationaux et de réserves analogues créés dès que possible, résultant d'études précédentes, indiquent l'intérêt potentiel culturel, éducatif, scientifique et touristique pour l'environnement ainsi que les autres éléments favorables à la promotion de la mise en valeur de la région;
3. qu'un tel système régional soit intégré à des programmes de mise en valeur et de management à l'échelon régional et national.

### 2. PROCÉDURES EN VUE DE LA PLANIFICATION ET DU MANAGEMENT DES SYSTÈMES RÉGIONAUX ET NATIONAUX DES RÉSERVES MARINES

**Considérant** que les étapes légales vers la création de réserves marines doivent nécessairement être suivies par des mesures adéquates, et tenir compte en particulier des aspects suivants:

- (a) plans de développement existants ou proposés relatifs aux zones côtières et autres écosystèmes marins, particulièrement les types d'utilisation de la terre et de l'eau, et leur évolution probable dans la mesure où ils affectent les propriétés physiques et chimiques des eaux atteignant la mer;
- (b) utilisation des meilleurs instruments de management pour mener à bien différentes propriétés et fonctions des réserves marines telles que la surveillance continue, la productivité, le tourisme, les loisirs et autres utilisations;
- (c) dépendance par rapport à un certain nombre de facteurs d'origine et de portée régionale, dont le management nécessite donc une approche régionale;
- (d) nécessité de gagner la bonne volonté et la coopération des populations locales pour le management des réserves marines;

### La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,

#### Recommande aux gouvernements de la région:

1. que la planification des parcs et réserves marines soit considérée comme partie intégrante de la planification nationale et régionale de l'utilisation des terres, et que les équipes de planification nationale de l'utilisation des terres comprennent des experts des questions marines, et de la faune et de la flore sauvages; les parcs et réserves marines sélectionnés devraient être planifiés par les experts compétents;
2. que des plans de management adéquats et révisés régulièrement soient préparés pour chaque réserve sélectionnée, en tenant compte des données nouvelles, et en accordant toute l'importance requise aux changements qui se produisent dans les facteurs réciproques, les nouvelles appréciations du caractère unique, les ressources en faune et en flore, l'interdépendance avec la productivité et autres facteurs pertinents;
3. que l'on utilise pleinement les concepts et instruments de management tels que le zonage, les zones tampons, les modifications du statut juridique ainsi que divers moyens administratifs;
4. que des méthodes de coopération régionale soient mises au point pour les aspects du management qui nécessitent une approche régionale;
5. qu'en réalisant ces objectifs, la collaboration et la participation des populations locales soient recherchées, en particulier après l'établissement de ces réserves.

### 3. RECHERCHE ET SURVEILLANCE CONTINUE

**Considérant** que la recherche relative aux réserves marines a des répercussions nationales aussi bien que régionales, et qu'il y a actuellement un sérieux manque d'informations de base sur l'état physico-chimique, la biologie, la productivité, la pollution et autres dégradations des environnements marins;

**Tenant compte** du fait qu'il y a une nécessité particulière à surveiller de façon continue les paramètres de l'environnement, et à étudier les répercussions sur l'environnement – études qui peuvent être menées à bien dans des conditions particulièrement favorables si l'on dispose d'un réseau adéquat de stations, y compris des réserves marines, équipées pour de telles activités;

**La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,**

**Recommande aux gouvernements de la région et aux organisations et institutions internationales concernées:**

1. que les instituts de recherche marine, les universités et autres institutions de recherches participent à la création de réserves marines où la recherche pourra être menée à bien, et soient renforcés pour collaborer au rassemblement d'informations de bases;
2. que des stations de surveillance continue soient créées pour faire plein usage des réserves marines;
3. que toutes les tentatives possibles soient effectuées pour coordonner et intégrer de tels programmes de recherche et de surveillance continue dans des centres régionaux équipés pour le rassemblement et la propagation des informations pour le bien de la région.

#### **4. ASSISTANCE FINANCIÈRE ET TECHNIQUE**

**Considérant** la nécessité toujours croissante de créer des parcs et réserves marines, et de promouvoir la recherche, la planification et les programmes de mise en valeur et de management qui s'y rapportent, et que certains pays de la région pourraient avoir besoin d'une aide pour réaliser ces programmes qui ont une portée régionale ou mondiale;

**La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,**

**Recommande** aux gouvernements de la région qu'ils tirent le plus grand parti possible de l'assistance technique disponible;

**Recommande également** à toutes les organisations internationales concernées, en particulier celles des Nations Unies, ainsi qu'à tous les autres programmes d'assistance, et aux institutions non gouvernementales, qu'ils proposent leur assistance technique et fournissent l'aide financière nécessaire; et

**Recommande en outre** aux gouvernements de la région qu'ils encouragent les programmes et activités fondés sur l'assistance mutuelle dans la région même.

#### **5. CONSCIENCE DU PUBLIC**

**Reconnaisant** l'effet que les parcs marins nationaux peuvent avoir sur les fondements sociaux, économiques et politiques d'un pays;

**Considérant** la nécessité de l'accord et de la compréhension du grand public et des institutions;

**La Réunion régionale sur les parcs marins et réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,**

**Recommande aux gouvernements de la région** qu'ils examinent, aux différents stades de leurs programmes de planification, les efforts en vue de la participation des groupes intéressés et la circulation des informations, en particulier pour ce qui est de la productivité, la recherche, les laboratoires vivants, les loisirs et autres usages, par la production adéquate de moyens audio-visuels et autres pour les programmes d'éducation et d'interprétation à tous les niveaux.

#### **6. FORMATION DU PERSONNEL POUR LE MANAGEMENT DES RÉSERVES MARINES**

**Considérant** le besoin en personnel compétent pour entreprendre la planification, le management et la mise en valeur des parcs et réserves marines;

**Tenant compte** du fait que dans la plupart des parcs et réserves marines existant actuellement, il y a à tous les niveaux un manque de personnel dûment formé;

**La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui s'est tenue à Téhéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975,**

**Recommande aux gouvernements de la région:**

1. que les institutions de formation nationales existantes (y compris divers aspects des parcs et réserves marines) soient renforcées, et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées; et
2. que l'on utilise pleinement toutes les ressources en biens et en hommes, des autres institutions sur une base régionale ou multinationale.

Recommande en outre aux gouvernements de la région d'être encouragés les programmes et activités tous les assistance technique dans la région même.

### 5. CONSCIENCE DU PUBLIC

Reconnaissant l'effet que les parcs marins naturels peuvent avoir sur les fondements sociaux, économiques et politiques d'un pays.

Considérant la nécessité de l'accord et de la coopération du grand public et des institutions.

La Réunion régionale sur les parcs marins et réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

Recommande aux gouvernements de la région d'élaborer des programmes de planification de leur programmes de planification, les efforts en vue de la planification de programmes de planification et de consultation des institutions en particulier pour ce qui est de la production de recherches, les laboratoires vivants, les lois et autres usages, par la production adéquate de moyens audiovisuels et autres pour les programmes d'éducation et d'information à tous les niveaux.

### 6. FORMATION DU PERSONNEL POUR LE MANÈGE DES RÉSERVES MARINES

Considérant la pénurie de personnel compétent pour gérer la planification de management et la mise en œuvre des parcs et réserves marines.

Tenant compte du fait que dans le plupart des pays il existe un manque de personnel éduqué.

La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

Recommande aux gouvernements de la région:

1. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

2. que l'on utilise pleinement toutes les ressources en cours et en formation, des autres institutions au sein des régions ou indépendamment.

3. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

4. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

5. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

6. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

7. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

8. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

Tenant compte du fait que dans le plupart des pays il existe un manque de personnel éduqué.

La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

Recommande aux gouvernements de la région et aux organisations et institutions internationales concernées:

1. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

2. que l'on utilise pleinement toutes les ressources en cours et en formation, des autres institutions au sein des régions ou indépendamment.

3. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

### A. ASSISTANCE FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

Considérant la nécessité d'un soutien financier et technique et d'autres formes de coopération, les universités et autres institutions de recherche participent à la région de la Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

La Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

Recommande aux gouvernements de la région qu'ils fassent le plus grand effort possible de recherche technique, de planification et de management.

Recommande également à toutes les organisations nationales concernées, en particulier celles de l'Organisation mondiale de la Santé, de fournir des services de recherche et de formation et de fournir l'aide financière nécessaire et technique et d'encourager les autres pays.

4. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

5. que l'on utilise pleinement toutes les ressources en cours et en formation, des autres institutions au sein des régions ou indépendamment.

6. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

7. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

8. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

9. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

10. que les institutions de formation nationale existantes (y compris les universités, les collèges et les écoles) soient encouragées et que, lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles institutions soient créées;

### B. RECHERCHE ET SURVEILLANCE CONTINUE

Considérant la nécessité d'un soutien financier et technique et d'autres formes de coopération, les universités et autres institutions de recherche participent à la région de la Réunion régionale sur les parcs marins et les réserves dans l'océan Indien septentrional, qui a été tenue à Tahéran, Iran, du 6 au 10 mars 1975.

## Hébergement

L'hébergement disponible à N'Sele entre dans deux catégories : motels aux chambres à deux lits jumeaux, avec air conditionné et toutes les installations nécessaires (ces chambres peuvent être occupées par une seule personne moyennant un supplément); il y a en outre une deuxième catégorie d'hébergement plus sobre, dans des chambres plus grandes, à air conditionné, comportant un nombre de lits allant de deux à huit (ces chambres ont une salle de bains et des toilettes communes).

L'hébergement à N'Sele étant limité, il est indispensable que les personnes souhaitant y loger s'inscrivent et fassent leur réservation de toute urgence.

Les groupes peuvent être accueillis dans des dortoirs, à des tarifs spéciaux; à cet égard, il convient de demander immédiatement les renseignements spéciaux les concernant.

Kinshasa a de nombreux hôtels de standards différents, pour les participants qui préfèrent la diversité des restaurants et autres attractions offertes par la cité. Un service spécial de bus pour les participants fera la navette tous les jours entre les hôtels et N'Sele.

## Réservation

L'agence zairoise AMIZA s'occupe de toutes les réservations. Un acompte (retenu en cas d'annulation) équivalant au tarif de la chambre le premier jour, pour une personne, est nécessaire; il doit être envoyé à AMIZA, B.P. case 7597, Kinshasa, République du Zaïre. Il est conseillé de le faire sans délai.

## Transport aérien

Des contacts préliminaires avec plusieurs compagnies aériennes indiquent que des tarifs spéciaux pourraient être accordés aux voyages en groupe vers le Zaïre. De plus amples informations à ce sujet seront prochainement envoyées aux membres de l'UICN.

## Visas et autres formalités

Le Gouvernement du Zaïre a décidé de faciliter par tous les moyens possibles l'entrée des participants au Zaïre. Des dispositions spéciales seront prises pour délivrer les visas. L'UICN notifiera le nom des participants aux autorités dès réception d'une copie des formulaires d'inscription; les ambassades et consulats du Zaïre seront avisés afin de délivrer les visas aux personnes qui seront inscrites. Il est important que l'inscription précède la demande de visa.

## Excursions

Les réunions du Zaïre offrent une occasion remarquable de visiter le parc national des Virunga. Les autres visites recommandées sont les chutes de Rutshuru et les pêcheries de Vitshumbi; d'autres excursions peuvent être organisées. Il est important d'envoyer suffisamment tôt les réservations pour les excursions choisies. Le formulaire d'inscription aux excursions (qui a déjà été envoyé à tous les membres de l'UICN) doit être adressé à AMIZA, B.P. 7597, Kinshasa, République du Zaïre.

## Projets de développement par l'UICN et la Banque mondiale

L'attention insuffisante accordée aux répercussions écologiques des programmes de développement à grande échelle a été, ces dernières années, la cause d'une menace grandissante pour la conservation des espèces et des régions naturelles. Ce problème est un sujet de préoccupation permanent pour l'UICN, qui, outre qu'elle en a fait le thème de son Assemblée

générale de Banff en 1972, a coopéré avec le PNUÉ à un programme destiné à préparer une série de directives écologiques pour les activités de développement dans des écosystèmes naturels importants qui sont particulièrement vulnérables à ce type d'opérations.

Le groupe de la Banque mondiale qui comprend la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale (SFI) est le plus grand organisme multinational de prêt pour le développement. La Banque mondiale a manifesté son souci de réduire les conséquences néfastes de ses activités de développement en nommant, vers la fin de 1970, un conseiller-écologiste dans son personnel, et en accordant aux experts-conseils des questions d'environnement, une plus grande participation dans ses équipes d'approbation des projets.

Une nouvelle mesure positive a été prise en janvier dernier. Pour la première fois, la Banque mondiale demandait à l'UICN de désigner auprès d'elle un expert-conseil chargé de préparer une déclaration sur les répercussions sur l'environnement, d'un projet forestier examiné par la BIRD pour un prêt concernant 225 000 ha de forêt vierge dans la région des Grandes Chutes, en Guyane. Le Dr Colin Holloway, du secrétariat de l'UICN, était choisi pour cette mission, et faisait pendant trois semaines partie de l'équipe d'approbation du projet, qui comportait la possibilité de consultations avec les conseillers de l'UICN sur l'écologie des forêts humides au Surinam et à Porto Rico. Son rapport fut présenté à la Banque mondiale au mois de mars. Celle-ci a présenté à nouveau une demande semblable à l'UICN pour un projet sur le tourisme en Afrique de l'Est.

## Notes sur la conservation

### Renforcement du management du Parc national des Galapagos

Selon un rapport adressé à l'UICN à Morges, le management du Parc national des Galapagos a été considérablement renforcé. Bien que le parc fût créé par décret dès 1936 (décret ratifié en 1959), la protection légale n'est effectivement entrée en vigueur que récemment. Le parc couvre 691 200 ha des 7883 km<sup>2</sup> que représente la superficie totale de l'archipel.

Le personnel du parc comprend maintenant 24 gardes équatoriens. Plusieurs cours de management — de courte durée — ont remporté un vif succès auprès des professeurs, officiers de la marine, et autres personnes occupant des postes à responsabilité.

Un plan directeur a été mené à bien par la FAO, dont un des résultats a été la nomination de deux spécialistes.

La station de recherche de la Fondation Charles Darwin a, comme par le passé, joué un grand rôle en contribuant à instaurer des pratiques de management judicieuses, tout en poursuivant ses travaux scientifiques fondamentaux, et en protégeant la faune menacée, en particulier les sept sous-espèces de tortues géantes des Galapagos, par des programmes d'élevage, et par l'élimination des animaux exotiques féroces qui les menacent, elles et d'autres espèces natives rares.

Des faits regrettables se produisent encore. Les équipages des navires de passage ne se rendent pas toujours compte que la région a le statut de parc national, et qu'elle est régie par une réglementation. Deux bâtiments, le *Hayes*, de la Marine américaine, et l'*Académicien Kourchatkov*, navire océanographique soviétique, ont visité l'archipel des Galapagos en mars 1974, présumant à tort qu'une autorisation de la Marine équatorienne était suffisante. Les deux bateaux effectuaient des recherches océanographiques — dont le prélèvement d'échantillons — dans les eaux territoriales équatoriennes. Lorsque le directeur de la station de recherche Charles Darwin à Santa Cruz prit contact avec eux, l'un et l'autre manifestèrent la plus grande surprise et une totale ignorance de l'existence d'une telle réglementation.

Des mesures — en particulier un meilleur système d'information — sont prises actuellement pour éviter que pareille chose ne se reproduise.

## BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1974 DG/2.1/414/39.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.

On peut obtenir le règlement des visites aux îles Galapagos en s'adressant au Departamento de Parques Nacionales y Vida Silvestre, Dirección de Desarrollo Forestal, P.O. Box 2979, Quito, Ecuador. On fera suivre aux autorités compétentes les demandes adressées à la station de recherche Charles Darwin, Casilla 58-39, Guayaquil, Ecuador, ou à M. Julian Black M., Représentante de la Estacion Charles Darwin en Quito, Centro de Información de Galapagos, Casilla 3891, Quito.

### Thème de la conférence de Kew : le rôle des jardins botaniques

Une conférence ayant pour thème : «La fonction des collections de plantes vivantes pour la conservation, et pour la recherche et l'éducation du grand public en matière de conservation», aura lieu en Angleterre, au Jardin botanique royal de Kew, du 2 au 6 septembre 1975.

La réunion se préoccupera au premier chef du rôle que les jardins botaniques et autres institutions qui conservent des collections de plantes vivantes, peuvent jouer dans la conservation des espèces rares ou menacées. Elle réunira des représentants des universités, des jardins botaniques, des instituts de recherche et de certains intérêts commerciaux, afin de considérer le rôle de ces collections, les techniques pour les conserver, les aspects économiques, et leur rôle dans la recherche et l'éducation orientées vers la conservation.

Un comité de planification du programme a déterminé quels seront les domaines abordés au cours des sessions officielles qui se dérouleront au jardin botanique de Cambridge : collections orientées vers la conservation ; collections actuelles — origines et objectifs antérieurs ; techniques de culture ; documentation ; techniques de ramassage ; rôle des collections pour la recherche ; éléments accessoires des collections ; rôle à jouer auprès du grand public pour la conservation ; coopération internationale.

Outre les communications officielles, il y aura place pour la discussion, des réunions de spécialistes étant prévues en dehors des heures consacrées à la conférence.

Le groupe Eco-Sciences de l'OTAN patronnera la réunion.

### Parution en espagnol du Bulletin de l'UICN

Grâce à la générosité d'une importante organisation de conservation espagnole, le Bulletin mensuel de l'UICN paraît maintenant en espagnol, en même temps que les versions anglaise et française.

Le Dr Luis Blas Aritio, Directeur du *Instituto de la Caza Fotográfica y Ciencias de la Naturaleza*, a entrepris au début de l'année cette tâche considérable par le travail qu'elle nécessite et du point de vue financier. L'organisation du Dr Blas Aritio non seulement traduit et imprime le Bulletin, mais s'occupe également de sa distribution.

Ce n'est pas la première fois que le Bulletin paraît en espagnol. Il y a quelques années, quand il était trimestriel, des résumés semestriels étaient faits par le Dr Luis Garcia-Reyes et *Agrupación Española de Amigos de la Naturaleza*. La publication, rendue possible en grande partie grâce à des dons, avait malheureusement dû être abandonnée quand le Bulletin est devenu mensuel.

Les membres qui désirent recevoir l'édition espagnole doivent en avvertir le secrétariat.

### Le parc national de Grand Canyon menacé par la pollution atmosphérique.

Un article paru dans le numéro de février 1975 de *National Parks and Conservation Magazine (USA)*, indique que le Grand Canyon, dans une des plus célèbres régions du parc national, donne des signes de pollution atmosphérique.

Les dispositifs de surveillance continue placés au bord du canyon témoignent d'une nette augmentation du nombre de particules durant ces trois dernières années. Bien que le canyon soit relativement exempt de pollution, le panorama magnifique n'est pas aussi distinct qu'autrefois.

La pollution est apportée par le vent, en provenance de Los Angeles et de plusieurs autres villes situées à plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest. Toutefois, c'est le développement de l'énergie électrique et la pollution qu'il engendre qui font courir les plus grands dangers au parc. Dans un rayon de 150 km, six grandes usines thermiques sont en préparation ou déjà utilisées. Quelque 100 000 tonnes de charbon seront brûlées chaque jour pour produire l'électricité qui alimentera Phoenix, Los Angeles, et d'autres villes. Juste au nord du canyon se trouve la plus grande centrale électrique du monde — celle de Navajo, près du lac Powell, qui brûlera quotidiennement un quart des 100 000 tonnes dont il est question plus haut, provenant d'une mine à ciel ouvert en Arizona.

Selon l'article, un pourcentage même faible de ces polluants signifierait qu'une masse de particules polluantes se répandrait dans toute la région du parc.

### Des conservacionistes soviétiques à l'honneur

Quatre conservacionistes soviétiques bien connus, qui sont associés à l'UICN depuis des années, étaient au nombre des spécialistes des questions de la conservation de la nature que le gouvernement soviétique a décoré en novembre dernier.

Ont été cités à l'ordre du Drapeau rouge du travail : le professeur A. G. Bannikov, vice-président de l'UICN ; M. V. N. Bogdanov, ancien membre du Conseil exécutif, à présent vice-président de la Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement ; le professeur V. A. Popov, expert-conseil à la Commission de l'éducation.

A reçu l'insigne d'honneur : le Dr L. K. Chapochnikov, président de la Commission de l'éducation.

Le décret conférant les honneurs a été annoncé le 30 novembre dans la Salle des Colonnes de la Société russe de conservation de la nature, à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire.

### Notes du secrétariat

#### Entrée à l'UICN de Robert Allen, et départ de Robert I. Standish

Deux changements sont intervenus dernièrement au secrétariat de l'UICN à Morges.

Robert Allen, 33 ans, journaliste britannique bien connu, est entré au secrétariat au mois de février en tant qu'écrivain scientifique. Il a écrit en particulier sur l'écologie et l'anthropologie. Il fut cofondateur et rédacteur de la revue *Ecologist*. Il est le coauteur de *Blueprint for Survival*, l'auteur de *Natural Man (Aldus Books)* et de *The Earth's Inheritors* qui doit paraître dans le courant de l'année aux *Penguin Books*. Titulaire d'une bourse Winston Churchill pour 1972, il a étudié l'écologie du peuple Majangir, chasseurs-jardiniers vivant au sud-ouest de l'Ethiopie. Il fut l'un des rédacteurs de *Stockholm Conference Eco* à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de 1972, et de *PAN*, à la Conférence mondiale de l'alimentation, réunie par les Nations Unies à Rome en 1974.

Robert I. Standish, détaché par le Gouvernement américain auprès de l'UICN depuis le milieu de l'année 1968, est retourné à Washington, au Service des parcs nationaux des Etats-Unis, où il dirigera une nouvelle publication internationale. A Morges, il était le responsable chargé de l'information, le rédacteur du Bulletin, du *Yearbook*, et supervisait les publications de l'UICN.

L'UICN tient à exprimer à nouveau ici ses remerciements au Gouvernement américain pour avoir généreusement mis à la disposition de l'Union les services de M. Standish.

#### Erratum : Bulletin de l'UICN, vol. 6, N° 3 mars 1975

Le nouveau Parc national de Khunjerab, au nord-est de Hunza, au Pakistan, ne comporte pas la région de Kirthar, comme cela avait été mentionné auparavant ; l'étude était organisée par la section pakistanaise du WWF.